

Octobre, novembre,  
décembre 2012



Journée nationale itinérante organisée  
par l'association C-E-A / Commissaires  
d'exposition associés dans sept villes :

EXPOSER

L'ART

CONTEMPORAIN :

Les  
commissaires  
comme  
intermédiaires

**Bourges** <sup>p.12</sup>, **Brest** <sup>p.9</sup>,  
**Lyon** <sup>p.13</sup>, **Paris** <sup>p.8</sup>,  
**Quimper** <sup>p.10</sup>, **Rennes** <sup>p.11</sup>,  
**Toulouse** <sup>p.14</sup>

« Exposer l'art contemporain : les commissaires comme intermédiaires » est un événement multi-sites destiné à faire connaître et à développer l'activité du commissariat d'exposition sur le territoire français. Sa vocation est avant tout pédagogique, il doit permettre de montrer aux acteurs culturels des différentes régions de France que les compétences et réseaux des commissaires peuvent bénéficier à leur mission de développement culturel territorial.

« Exposer l'art contemporain » est organisé par l'association C-E-A / Commissaires d'exposition associés, première et principale association de commissaires d'exposition en France, et s'appuie sur son réseau de membres, répartis sur tout le territoire, pour mettre en place sept journées successives dans autant de villes en France.

Ces étapes géographiques de l'événement sont mises en œuvre en collaboration avec des structures professionnelles de l'art contemporain en régions, centres d'art, FRAC, écoles d'art, lesquelles font régulièrement appel à des commissaires d'exposition. Au gré de ces étapes, l'événement prendra différentes formes : tables rondes, conférences, propositions artistiques et curatoriales (exposition, performance, édition), workshops avec les étudiants des écoles d'art.

# Vade-mecum du commissaire d'exposition

## Qui est-il/elle?

Dans le domaine des arts plastiques, le commissaire d'exposition est une personne (ou un groupe de personnes) chargée de concevoir et organiser une exposition temporaire d'œuvres d'art, monographique ou collective. Le commissaire détermine le choix de l'artiste ou des artistes ainsi que des œuvres, la problématique de l'exposition, la mise en espace des œuvres dans le(s) lieu(x) accueillant le projet, la tenue d'événements ponctuels qui y sont rattachés, ainsi que les modalités de leur diffusion et de leur médiation auprès des publics. Le/la commissaire est aussi dénommé(e) curateur/curatrice, terme issu du mot latin de *curare* : « prendre soin de ». En anglais, « curator » désigne à la fois le conservateur en charge d'une collection muséale et le commissaire d'exposition. En français, le terme curateur/curatrice tend à remplacer progressivement celui, peu exportable, de commissaire. Les deux ont pris leur sens actuel dans les années 1960, lorsque la présentation publique de l'art n'a plus été réservée aux seuls conservateurs de musée et que des acteurs nouveaux, issus de la critique ou de l'animation culturelle, ont revendiqué un langage et une compétence propres pour la mise en exposition des œuvres et l'accompagnement des artistes. Ce mouvement est allé de pair avec l'apparition de structures de diffusion artistique non muséales dont ces protagonistes ont pris les rôles.

Depuis une quinzaine d'années, le nombre de commissaires d'exposition s'est accru tant en France qu'au plan international. Reconnus pour leur savoir-faire, les commissaires sont maintenant invités à travailler de manière permanente ou ponctuelle avec des institutions publiques (musées, centres d'art, FRAC), des lieux privés (galeries, fondations, entreprises) ou pour des collectivités territoriales (biennales, festivals, événements). Dans le même temps, des formations spécialisées, dites « curatoriales », ont vu le jour et proposent des approches théoriques et pratiques pour former aux métiers de l'exposition. Alors même que le commissariat d'exposition est aujourd'hui bien ancré dans les pratiques de diffusion de l'art contemporain, il n'est pas encore reconnu en France comme une profession à part entière. Contrairement à d'autres pays d'Europe, comme l'Allemagne ou l'Angleterre, le commissaire n'a pas de statut social et fiscal strictement défini. Actuellement, le secteur des arts plastiques connaît une phase de professionnalisation et de structuration, notamment grâce à l'action

du CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain. Celui-ci se mobilise avec C-E-A pour faire évoluer la situation des commissaires.

## Que fait le commissaire d'exposition ?

La tâche du commissaire d'exposition consiste tout d'abord à sélectionner les œuvres et les artistes qu'il décide d'inclure dans son projet, que celui-ci s'appuie sur une thématique, un objet particulier (une collection, un texte littéraire, une personnalité historique, une zone géographique, un genre artistique) ou un simple principe d'affinités électives. Il fait ensuite les choix relatifs à la mise en espace des œuvres et aux textes qui les accompagnent (cartels, notices, textes de catalogue). Dans le cas de créations *in situ*, il propose des contextes d'intervention aux artistes et s'assure des conditions de réalisation en dialogue avec eux.

Plus qu'une simple juxtaposition d'œuvres, le commissaire s'attache à produire une « forme » composite, dont se dégage du sens, un point de vue, une esthétique, un rythme. L'articulation des œuvres entre elles, la circulation proposée, les associations formelles ou conceptuelles aussi bien que le souci d'utiliser au mieux le lieu d'accueil des œuvres, tout ceci relève d'une écriture qui exprime la sensibilité du commissaire, que l'on peut dès lors considérer comme un « auteur ». Le commissaire d'exposition est garant de la mise en adéquation de la thématique et des œuvres présentées. De plus, comme pour un travail littéraire, le commissaire se livre à un processus de recherche en amont, sur les œuvres bien sûr, mais aussi bien souvent sur des aspects scientifiques, historiques, socio-économiques, politiques ou sur d'autres champs de la création qui viennent nourrir l'exposition. Ainsi, cette dernière est aussi vecteur de connaissances.

Outre cette fonction de conception et de choix, le commissaire assume aussi la mise en œuvre pratique de l'exposition, avec une certaine polyvalence. Aidé par des collaborateurs spécialisés plus ou moins nombreux selon l'échelle du projet – administrateur, chargé de communication, scénographe, régisseur(s), médiateur(s) –, il suit chaque étape de sa réalisation, depuis la constitution du budget prévisionnel jusqu'à la promotion auprès de la presse, en passant par la production des supports de communication, la scénographie, l'accrochage, la définition des axes de médiation, la réalisation de la publication, afin de s'assurer de la meilleure concrétisation possible de son projet, au plus près des souhaits des artistes et des exigences des œuvres.

La plupart des expositions nécessite une équipe minimum pour être menée à bien, au risque sinon de nuire à la qualité de la prestation auprès des artistes, du public, de la presse et des partenaires.

## Le statut du commissaire d'exposition

Le commissaire d'exposition peut exercer son activité en étant rattaché à une institution (musée, FRAC, centre d'art ou tout autre structure de diffusion de l'art contemporain). Il organise dans ce cas une exposition en qualité de directeur, directeur artistique, « curateur » ou conservateur des collections. Ses missions peuvent alors être élargies à l'encadrement d'équipe, la gestion budgétaire, la relation aux tutelles et aux élus. Il peut aussi intervenir en « indépendant », à l'invitation d'une de ces structures ou d'une collectivité, sur des missions de programmation artistique de plus ou moins longue durée. Dans ce cas, les modes de rémunération diffèrent d'une situation à l'autre, en l'absence d'un statut officialisé pour l'activité. C-E-A mène actuellement un chantier important, en collaboration avec le CIPAC et l'avocate Agnès Tricoire, spécialiste du droit d'auteur, afin de mieux définir le statut du commissaire d'exposition. Ce chantier consiste en un premier temps à évaluer la compatibilité de l'activité du commissaire avec les dispositifs sociaux et fiscaux déjà existants.

## Un connaisseur de la scène artistique, un partenaire privilégié des artistes

Expert de l'art contemporain, le commissaire d'exposition dispose d'une connaissance théorique de l'histoire de l'art ainsi que d'un réseau d'acteurs professionnels qui animent le métier.

Partenaire privilégié des artistes, il effectue un travail régulier de prospection, ce qui l'amène à découvrir des créateurs peu ou pas connus, il suit l'évolution de leur travail, les accompagne et les conseille. Il identifie les moments forts de leurs projets dont il se fait le médiateur, participant ainsi activement à leur rayonnement sur la scène nationale et internationale. Il agit donc comme un pollinisateur, contribuant à la professionnalisation et à la mobilité des artistes.

## Le commissaire d'exposition et le développement culturel du territoire

Par sa connaissance du champ de l'art et sa compétence de producteur culturel, le commissaire d'exposition peut apporter de précieuses ressources aux acteurs culturels désireux de valoriser leur territoire par la présence de l'art contemporain. S'il est un habitué des lieux spécialisés – centres d'art, musées, FRAC, galeries, etc. – le commissaire ne s'y cantonne pas. Quelque soit le contexte proposé –

public ou privé – patrimoine religieux ou industriel, collection muséale artistique, historique ou ethnographique, espace naturel, quartier, institution publique (hôpital, école, prison, etc.) –, il inscrit son projet dans un existant avec lequel il fait dialoguer les artistes et les œuvres. Parfois même, l'exposition peut impliquer la participation de tierces personnes : habitants, élèves, patients, employés, etc. La présentation des œuvres peut aussi être l'occasion de rencontres ou d'écrits susceptibles de générer un regard renouvelé sur le contexte d'accueil et une mise en relief de ses caractéristiques.

D'autre part, mobile par nature, le commissaire d'exposition contribue à la valorisation d'une scène artistique locale en faisant connaître ailleurs en France, mais aussi à l'étranger, les artistes qu'il aura remarqués. À ce titre, des bourses ou des résidences pour commissaires commencent à se développer en différents endroits du monde et permettent à ces derniers de rencontrer les professionnels locaux de l'art contemporain, artistes, critiques, responsables de structures ou autres. S'ensuit généralement une exposition qui offre un point de vue particulier sur la scène locale, à laquelle sont souvent associés les artistes issus des précédents projets menés ailleurs par le commissaire. En retour, celui-ci repartira avec quelques découvertes qui nourriront de futures propositions. Le commissaire est donc aussi vecteur de mise en relation entre des artistes, des œuvres et des projets des différentes géographies qu'il traverse.

Il est cependant à noter qu'en aucun cas le commissaire d'exposition indépendant ne peut se substituer aux initiatives pérennes de diffusion de l'art sur les territoires, mais qu'il intervient dans une dynamique complémentaire.

## Des projets qui associent les publics

À partir du corpus de l'exposition (les œuvres, les problématiques abordées, les écrits), le commissaire s'attache à penser des événements publics susceptibles d'en enrichir ou d'en ouvrir le contenu vers d'autres domaines : rencontre, performance, concert, lecture, conférence, moment de convivialité, etc. De même, il définit avec l'équipe ou la personne chargée des publics les axes thématiques de la médiation qui nourrissent cartels, notices, visites guidées et, le cas échéant, ateliers de pratique, en présence ou non de l'artiste.

Le sens de ce travail réside dans la possibilité, grâce à l'art, de mettre l'imaginaire et la réflexion des visiteurs en mouvement au contact des œuvres. Des mots, des sensations, des idées, des images, ou encore des actions peuvent être ainsi générés à partir de l'exposition.

Vecteur d'expérience esthétique mais aussi cognitive, véhicule de savoir, l'exposition participe de la constitution d'un regard éclairé et ouvert sur le monde, confrontant le visiteur à sa propre expérience.

Le public concerné peut être très diversifié, individuel ou en groupe, adulte, scolaire, spécifique, ce que l'offre de médiation prend en compte par des approches adaptées.

Le public peut aussi parfois être associé au processus créateur, en amont de l'exposition, et participer ainsi à la réalisation de l'œuvre au plus près de l'artiste.

## Faire appel aux services d'un commissaire d'exposition

Lorsqu'une collectivité territoriale, une structure artistique ou culturelle, une association, une fondation ou toute autre organisation souhaite faire appel à un commissaire d'exposition pour mettre en place un projet, elle doit élaborer un cahier des charges qui en définira les grandes lignes :

- le contexte et les objectifs stratégiques généraux ;
- la structure de rattachement du commissaire et l'équipe qui l'accompagnera, ainsi que le mode et le montant de sa rémunération ;
- la responsabilité du lieu d'accueil envers les œuvres et leurs prêteurs ;
- le calendrier ;
- le public visé ;
- les objectifs et les moyens alloués en matière de médiation, de relation au public, de communication, de relation presse et d'édition (facultatif) ;
- le ou les lieux d'exposition ;
- le budget global du projet avec les éventuels apports en nature ;
- les partenaires déjà pressentis et les objectifs de recherche de financements complémentaires.

Par son action et sa plateforme internet, l'association C-E-A contribue à rendre visible des commissaires d'exposition basés en France et à faciliter ainsi les démarches d'éventuels commanditaires qui souhaiteraient les solliciter. Elle se propose d'une part de relayer gratuitement sur son site internet [www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr) des appels à projet, des appels à candidature (bourse, résidence) ou tout autre information que des prescripteurs culturels voudraient transmettre, et d'autre part, de créer un annuaire de ses membres qui permettra bientôt d'y consulter les démarches et réalisations de nombreux commissaires travaillant en France.

Table de recherche :

## « La publication comme espace curatoriale »

**Palais de Tokyo  
(salon Light #9)  
13, avenue du Président-  
Wilson, 75116 Paris**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**

Cette table de recherche mettra l'accent sur les pratiques curatoriales qui investissent les différents espaces offerts par l'édition.

### **Programme**

De 15h00 à 18h00

**Présentation** des partenaires et des enjeux de la publication dans la pratique curatoriale:

- **Sylvie Boulanger**, directrice du Cneai
- **Raphaële Jeune**, présidente de C-E-A
- **Eric Lengereau**, directeur de l'ésam Caen/Cherbourg

**Introduction** de la table de recherche par **Cécile Bourne-Farrell** et **Audrey Illouz**, commissaires et membres de C-E-A

Intervenants:

L'artiste **Céline Duval** signe sous le nom de documentation céline duval. Elle est iconographe, éditrice, enseignante à l'ésam Caen/Cherbourg. Elle est représentée par Semiose galerie-édition à Paris.

**Pascal Beausse** est critique d'art et commissaire d'exposition. Il est responsable des collections photographiques du Centre national des arts plastiques. Il enseigne l'histoire et la théorie de la photographie à la HEAD, Haute école d'art et de design de Genève.

**Andrea Stultiens** est photographe de formation et s'intéresse à l'archive comme aux pratiques curatoriales. Elle diffuse son travail en ligne, dans des publications et des expositions. Elle est également enseignante et partage son temps entre l'Ouganda et les Pays-Bas.

**Aurélien Mole** est artiste, commissaire d'exposition, critique d'art et photographe d'exposition. Aurélien Mole construit une œuvre dont l'une des problématiques est l'exposition.



Forum avec les étudiants de l'EESAB:

## « Les formes de l'exposition »

**Commissaire associé:  
label hypothèse**

**Centre d'art Passerelle  
41, rue Charles-Berthelot,  
29200 Brest**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**  
Réservations :  
contact@cac-passerelle.com,  
02 98 43 34 95

Consacrée aux formes de l'exposition, cette journée propose des rencontres avec des enseignants-chercheurs, artistes et commissaires qui, à travers leurs pratiques - qu'elles soient performatives, collaboratives ou éditoriales - imaginent des modes d'exposition expérimentaux. L'objectif est d'explorer la pluralité des rôles, les dynamiques à l'œuvre dans les échanges entre artistes et commissaires et de souligner ainsi la diversité des domaines investis dans le champ de l'exposition aujourd'hui.

### **Programme**

De 10h00 à 19h00

#### **TOUTE LA JOURNÉE**

**Diffusion** de « portraits de commissaires » : *L'indépendance du commissaire*

- Entretiens audio (en français)
- Présentation de l'« Expo zéro » organisée par le Musée de la Danse en 2009

**10h00– 10h30** Accueil des intervenants et du public autour d'un café

**10h30 – 12h00 Forum 1 : Dominique Gilliot**, artiste et **Marie Frampier**, commissaire d'exposition et critique d'art, proposent une discussion ouverte autour de la performance et des paradoxes de sa mise en exposition

**14h00 – 15h30 Forum 2 :** présentation du travail de **Daniele Balit**, commissaire et **Guillaume Constantin**, artiste et chargé de programmation aux Instants Chavirés à Montreuil

Lecture de **Marie Frampier** consacrée à la performance *Seriously Forks* du collectif londonien **Abäke**, présentation des Abäke

**16h00 – 17h30 Forum 3 : label hypothèse :** structure collective de production et diffusion d'art contemporain, présentation des projets du collectif

**18h00 – 19h00 Performance** de **Dominique Gilliot** : *(A little less conversation)* : *L'Archipel des Grands-Ducs*

Symposium :

## « Le commissaire indépendant entre l'artiste et l'institution »

**Commissaire associé :  
label hypothèse**

**Le Quartier, Centre d'art  
contemporain de Quimper  
10, esplanade François  
Mitterrand, 29000 Quimper**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**

Réservations :

sylvie@le-quartier.net,

02 98 55 55 77

Le commissariat d'exposition indépendant est aujourd'hui connu comme une activité à multiples facettes. Il permet à l'artiste de se confronter, dès l'origine de la création, à une problématique particulière, à d'autres recherches, à un contexte géographique, politique, économique et social spécifique et nouveau.

En collaboration avec Le Quartier et avec le concours de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, d'Art Contemporain en Bretagne, du Musée de la danse / Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, de Chrysalide, du CIPAC et de l'Office pour l'Art Contemporain de Norvège (OCA)

### **Programme**

De 8h45 à 19h00

#### **TOUTE LA JOURNÉE**

Diffusion de « portraits de commissaires » :

*L'indépendance du commissaire*

- Entretien audio (en français)

- Présentation de l'« Expo zéro » organisée par le Musée de la Danse en 2009

#### **08H45 - 10H30 Discussions**

Partage d'expériences avec **Cécile Bourne-Farrell**, commissaire, en partenariat avec scop Chrysalide. (Places limitées, réservation : 06 84 46 22 63)

#### **10H30 – 12H00 Table ronde 1 :**

« **Montrer l'événement** »

**Raphaële Jeune**, commissaire, présidente de C-E-A :

« Montrer l'événement : un paradoxe pour le commissaire ? »

**Benoît Lamy de la Chapelle**, membre du label hypothèse et **Marie Frampier**, commissaire : « Comment parvenir à exposer la performance ? »

#### **14H00 – 17H00 Table ronde 2 :**

« **L'activité du commissaire indépendant** »

Modérateurs, les membres du **label hypothèse**

**Annie Agopian**, directrice de la Maison populaire de Montreuil

**Cécile Bourne-Farrell**, commissaire indépendante

**Keren Detton**, directrice du Quartier, Centre d'art contemporain de Quimper

**Grégory Jérôme**, formateur au CIPAC et à l'OGACA - Strasbourg

**Ann Stouvenel**, membre du label hypothèse : structure collective de production et de diffusion d'art contemporain

#### **17H30 – 19H00 Performances**

**Shelly Nadashi** et **Collectif D.O.R.**, artistes

Symposium:

## « Valoriser une scène culturelle, un territoire, un patrimoine »

**Commissaires et artiste  
associés: Karima Boudou,  
Manuel Ramirez et Judith  
Deschamps**

**FRAC Bretagne  
19, avenue André-Mussat,  
35000 Rennes**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**

Réservations:

communication@fracbretagne.fr,  
02 99 84 46 08

Cette journée entend mettre en discussion les enjeux et les modes d'intervention du commissaire d'exposition aujourd'hui, tant dans sa situation d'acteur à part entière du système de l'art, auprès des artistes et des commanditaires que dans le cadre d'une politique de développement territorial, comme créateur d'événements contribuant à la valorisation des ressources locales.

### Programme

De 9h00 à 17h30

**09h00** Mot d'accueil par **Catherine Elkar**, directrice du FRAC Bretagne

**Table ronde 1: « Le commissaire dans le système de l'art »**  
Introduction et modération par **Raphaële Jeune**, présidente de C-E-A

**Intervenants: Jean-Marc Poinot**, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université Rennes 2 - Haute Bretagne et président des Archives de la critique d'art de Rennes  
**Anne Bonnin**, commissaire des Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain 2012

**François Aubart**, commissaire, enseignant en histoire de l'art à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

**David Perreau**, commissaire et critique d'art, enseignant au Master « Métiers et arts de l'exposition » de l'Université Rennes 2 - Haute Bretagne

**12h00 – 13h00** Visite dans les espaces du FRAC Bretagne de l'exposition « Les Prairies », 3<sup>e</sup> édition des Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain, par la commissaire **Anne Bonnin**

**14h30** Conférence: *À la recherche de l'exposition*  
**Judith Deschamps**, artiste, **Manuel Ramirez**, commissaire

**15h30 – 17h30** Table ronde 2: « Commissariat d'exposition et développement territorial »  
Introduction et modération par **Nathalie Travers**, trésorière de C-E-A

**Intervenants: Laetitia Bouvier**, conseillère pour les arts plastiques de la DRAC Bretagne

**Karim Ghaddab**, commissaire de L'art dans les chapelles (Pays de Pontivy, Morbihan)

**Catherine Elkar**, directrice du FRAC Bretagne

**Claire Migraïne**, commissaire d'exposition indépendante

Colloque :

## « L'activité du commissaire d'exposition en dehors des lieux dédiés »

**Commissaire associé :**  
**Gunther Ludwig**

**École nationale supérieure  
d'art de Bourges**  
**7, rue Édouard-Branly,**  
**18000 Bourges**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**

Réservations :

gludwig.exposer@gmail.com

Cette journée a pour objet de mesurer l'aptitude du commissariat à concevoir des dynamiques locales par des actes de valorisation d'un patrimoine, en créant des événements, en soulignant les atouts d'un lieu en appui sur une scène artistique locale, en favorisant des synergies avec différents acteurs, en instaurant un dialogue avec des habitants pour les impliquer dans un projet artistique collectif.

En collaboration avec l'École nationale supérieure d'art de Bourges, la Biennale d'art contemporain de Bourges et avec le concours de la DRAC Centre

### **Programme**

De 9h30 à 18h00

**09h30** Accueil des intervenants et du public autour d'un café

**10h00** Présentation de la journée : le portrait du commissaire d'exposition, les conditions de la commande : **Sophie Auger**, vice-présidente de C-E-A et **Gunther Ludwig**, commissaire associé

**10h30** « La pratique du commissaire d'exposition dans une programmation Hors les Murs » : **Céline Poulin**, chargée de programmation Hors les Murs, Parc St Léger, centre d'art contemporain, Pougues-les-Eaux

**11h15** « Le commissaire comme vecteur de développement rural » : **Pascal Yonet**, directeur artistique du Vent des forêts, Espace d'art contemporain à ciel ouvert, Fresnes-au-Mont

**12h00** « Le commissariat d'exposition comme facteur de mise en valeur d'un patrimoine » : **Karim Ghaddab** et **Émilie Ovaere-Corthay** (sous réserve), commissaires d'exposition indépendants. Le modèle de L'art dans les chapelles

**12h45** Pause déjeuner : buffet

**14h30** « Le commissaire d'exposition comme intermédiaire avec des publics, une expérience para-curatoriale » : **Corinne Digard**, directrice de l'association Orange-Rouge, Saint Denis

**15h15** « Un dialogue entre l'art contemporain et les lieux de son exposition » : la Biennale de Bourges : **Dominique Abensour**, critique d'art et commissaire d'exposition

**16h00** Synthèse par **Stéphane Doré**, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Bourges

**16h30** Café – Goûter

**17h00** Visite de la 6<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Bourges avec **Dominique Abensour**, commissaire

Symposium:

## « Le rôle du commissaire d'exposition sur le territoire et dans le système de l'art »

**École nationale supérieure  
des beaux-arts de Lyon,  
grand amphithéâtre  
Les Substances  
8 bis, quai St-Vincent,  
69001 Lyon**

**Entrée libre et gratuite  
dans la limite des places disponibles**

Reservations:

[communication@ensba-lyon.fr](mailto:communication@ensba-lyon.fr)

L'objectif de cet événement est de présenter les différentes caractéristiques et potentialités du commissariat d'exposition, tant dans la perspective du développement culturel du territoire que dans le contexte du système de l'art, où le commissaire agit comme intermédiaire entre artistes et commanditaires.

### Programme

De 9h30 à 18h30

**09h30 Ouverture:** **Raphaële Jeune**, présidente de l'association C-E-A, **Emmanuel Tibloux**, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA)

**10h00-12h30 Table ronde 1: « Les projets curatoriaux et le développement culturel du territoire »**

Modération: **Emmanuel Tibloux**

**Intervenants:** **Abraham Bengio**, directeur général adjoint du Pôle Vivre ensemble de la Région Rhône-Alpes  
**Anne Giffon-Selle**, directrice du Centre d'Arts Plastiques de Saint-Fons

**Nathalie Ergino**, directrice de l'IAC Villeurbanne

**Valérie Cudel**, médiatrice du programme Nouveaux commanditaires (Fondation de France)

**Julie Rodriguez**, directrice de Néon / co-présidente d'Adele, réseau art contemporain de Lyon et sa métropole

**Claire Moulène**, critique d'art, commissaire associée de la Biennale de Belleville

**14h30-17h30 Table ronde 2: « Le commissaire entre l'artiste et le commanditaire »**

Modération: **Raphaële Jeune**

**Intervenants:** **Marie de Brugerolle**, critique et commissaire, professeur à l'ENSBA Lyon

**Yves Aupetitallot**, directeur du CNAC-Magasin de Grenoble, professeur à l'ENSBA Lyon

**Fabien Pinaroli**, commissaire indépendant

**Stefano Collicelli**, coordinateur du programme Young Curators de la Fondation Sandretto Re Rebaudengo

**Émilie Renard**, directrice de la Galerie, Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, responsable du programme d'expositions à l'ENSBA Lyon (2011-2012)

**Mathieu K. Abonnenc**, artiste

**17h30 Visite** en avant-première de l'exposition de **Mathieu K. Abonnenc**, « Tricontinental, une étude graphique », présentée au Réfectoire des Nonnes

Tables rondes :

## « Duos commanditaires / commissaires d'exposition »

**Commissaire associée :**  
**Béatrice Méline**

**Pavillon Blanc, Médiathèque  
I Centre d'art de Colomiers,  
1, place Alex-Raymond,  
31770 Colomiers**

**Entrée libre et gratuite sur réservations :**  
[actionculturelle@pavillonblanc-colomiers.fr](mailto:actionculturelle@pavillonblanc-colomiers.fr)

La journée s'articulera autour d'échanges d'expériences entre des commanditaires (services culturels de collectivités territoriales, institutions, associations...) et des commissaires indépendants afin de présenter quelles réponses techniques, quelles compétences ou quels réseaux ceux-ci peuvent offrir en réponse à des commandes, des situations ou des projets culturels donnés.

En collaboration avec la Ville de Colomiers / Le Pavillon Blanc, Médiathèque I Centre d'art, Ed Spector / Projet Hypertexte et avec le concours du réseau PinkPong, de l'Institut supérieur des arts de Toulouse, de la DRAC Midi-Pyrénées et de la Région Midi-Pyrénées

### Programme

De 9h30 à 19h00

**09h30 Accueil :** par **Henri Molina**, premier Adjoint au Maire de Colomiers, délégué aux politiques territoriales culturelles, à l'enseignement artistique et aux traditions locales ; présentation de la journée par **Sophie Auger**, vice-présidente de C-E-A et **Béatrice Méline**, directrice du Projet Hypertexte

**10h30 Table ronde 1 : « Expositions documentaire / expositions de livre d'artiste / expositions et impressions »**  
Modération : **Béatrice Méline**

**Intervenants :** **Arnaud Fourrier**, directeur et porteur de la programmations éditoriale du Pavillon Blanc  
**Etienne Hervy**, délégué général du Festival international de l'affiche et du graphisme de Chaumont et **Sophie Demay** graphiste et commissaire d'exposition  
**Olivier Michelin**, directeur du Musée des Abattoirs et du FRAC Midi-Pyrénées et **Corinne Gaspari**, responsable de la médiathèque des Abattoirs, avec **Jérôme Dupeyrat**, historien de l'art et commissaire

**14h00 Table ronde 2 : « Des initiatives en milieu rural »**

Modération : **Yvan Poulain**

**Intervenants :** **Philippe Sartre**, Maire de Garein et président de l'association La Forêt d'art contemporain avec **Lydie Palaric**, chargée de projet et **Christophe Doucet**, artiste et commissaire

**Patrick Tarès**, directeur de l'AFIAC, **Manuel Pomar**, artiste responsable de Lieu Commun et commissaire indépendant, **Yvan Poulain**, conservateur du musée Calbet et commissaire indépendant

**Laurent Isnard** et **Camille Debray**, artistes et commanditaires de la résidence Suddently Last Summer

**15h30 Table ronde 3 : « Des initiatives en milieu urbain »**

Modération : **Sophie Auger**

**Intervenants :** **Yohan Gourmel** et **Élodie Royer**, critiques d'art et commissaires d'exposition indépendants invités au Plateau-FRAC Île-de-France

**Frédérique Mehdi**, déléguée générale du Printemps de Septembre et **Thierry Leviez**, commissaire indépendant et chargé de production pour le Printemps de Septembre

**17h00** Synthèse avec **Marie Angelé**, conseillère aux arts plastiques de la DRAC Midi-Pyrénées et **Marie Bonfill**, chargée des arts plastiques et de la danse à la DCAV Région Midi-Pyrénées

**17h30** Visite des expositions du Pavillon Blanc : « L'Histoire est à moi ! », commissaires **Arnaud Fourier** et **Paul Ardenne**, et « Bande détournée : le comics situationnistes » (dans le cadre du Festival BD de Colomiers), commissaire **Emmanuel Guy**

**18h00** Performance : *Les informations supplémentaires*, une proposition de **Yohan Gourmel** et **Elodie Royer**

## GRATUIT

Tous droits réservés C-E-A / Commissaires d'exposition associés

## Design graphique

g.u.i. (Nicolas Couturier et Angeline Ostinelli)

## Imprimé par

Imprimerie Messages, Toulouse

## Conception éditoriale

Association C-E-A / Commissaires d'exposition associés

## Bureau

Raphaële Jeune – présidente  
Sophie Auger – vice-présidente  
Nathalie Travers – trésorière  
Damien Airault – secrétaire

## Conseil d'Administration

Daria de Beauvais  
Cécile Bourne-Farrell  
Marie Cozette  
Keren Detton  
Clément Dirié  
Audrey Illouz  
Estelle Nabeyrat  
Adrien Pasternak

## Coordinatrice

Juliette Courtillier

L'association C-E-A / Commissaires d'exposition associés a été créée en 2007 dans le but de constituer une plateforme de réflexion, de promotion et d'organisation d'activités autour de l'identité professionnelle du commissaire d'exposition. L'association entend mener toute action susceptible de mieux circonscrire cette activité, ses différents besoins et ses modalités d'exercice afin de mettre en place des actions d'information et de soutien: résidences, bourses de recherche, aide à la production de projets, base de ressources, mise en réseau, etc. Une de ses préoccupations premières est la reconnaissance sociale et fiscale du commissariat d'exposition.

## **C-E-A / Commissaires d'exposition associés Association loi 1901**

**32, rue Yves Toudic  
F - 75010 Paris  
[www.c-e-a.asso.fr](http://www.c-e-a.asso.fr)  
[info@c-e-a.asso.fr](mailto:info@c-e-a.asso.fr)**



**CIPAC**

fédération  
des professionnels  
de l'art contemporain

L'association est membre du Cipac, Fédération des professionnels de l'art contemporain.

« Exposer l'art contemporain : les commissaires comme intermédiaires »  
reçoit le soutien de la Direction générale de la création artistique,  
Ministère de la Culture et de la Communication.